

« Le fédéral ne peut pas contraindre les Régions »

La Wallonie va vraisemblablement décider de ne pas respecter le retour à l'équilibre budgétaire en 2018 pour ne pas asphyxier son économie. Et si le fédéral va dans le sens inverse ? Chacun fait ce qui lui plaît dit Lacroix...

● Martial DUMONT

C'est la polémique de la rentrée : doit-on oui ou non respecter le retour à l'équilibre budgétaire en 2018 comme le veut l'Europe ? A priori, la Belgique a souscrit au pacte de stabilité et est donc tenue par celui-ci.

Mais depuis quelque temps, des doutes apparaissent dans la faisabilité. Et les volontés de respecter la trajectoire fléchissent. Au fédéral, des voix se font entendre dans ce sens au CD&V et au MR. Même si l'Open VLD et la N-VA veulent rester dans les clous.

Et en Wallonie ?

« La position de la Wallonie a déjà été communiquée au fédéral au travers de notre position dans le pacte de stabilité » répond le ministre du Budget, Christophe Lacroix.

« Nous avons demandé que le retour à l'équilibre puisse se faire en externalisant les dépenses liées aux cofinancements européens et en ne tenant pas compte du tax-

shift, décision du fédéral qui pèse directement sur nos recettes.

En synthèse nous ne voulons pas faire payer au citoyen wallon les décisions du fédéral qui grèvent nos recettes ainsi que les politiques de relance ».

En clair, dans la conjoncture actuelle et le contexte de faible reprise économique, un équilibre budgétaire strict en 2018 est impossible sans politique d'austérité ou sans de nouvelles taxes juge Lacroix.

Le vice-président cdH du gouvernement wallon, Maxime Prévot, ne dit rien d'autre.

« Le rythme des efforts à réaliser doit aussi rester soutenu mais pas insoutenable pour ne pas étouffer la reprise économique et assécher davantage le portefeuille des gens,

affirme-t-il. *L'équilibre en 2018 est une marotte de spécialistes, un objectif louable dans l'absolu, mais qui doit à mon sens être relativisé : il ne saurait être atteint de manière dogmatique en sacrifiant la relance, les entreprises et les ménages en voulant aller plus vite*

et plus fort que ne le permet la musique. »

Chacun ses oignons

Fort bien. Mais, selon le scénario choisi par le fédéral (respect ou report du retour à l'équilibre), la Wallonie a-t-elle le choix de sa propre politique ?

Selon Christophe Lacroix, le fédéral ne peut exiger des entités fédérées un retour à l'équilibre en 2018.

« Le fédéral ne peut contraindre les régions. Les objectifs budgétaires de chacun sont envoyés globalement à l'Europe pour le pays, mais chacun définit sa trajectoire au cours d'un processus de négociation. Et il n'y a pas de primauté du fédéral vis-à-vis des régions à ce niveau ».

Autant dire que si le fédéral s'entête dans l'austérité et continue à mettre la pression sur les régions, la Wallonie est bien décidée à jouer cavalier seule si elle estime que l'orthodoxie budgétaire met son économie est péril.

La rentrée promet, c'est sûr... ■